

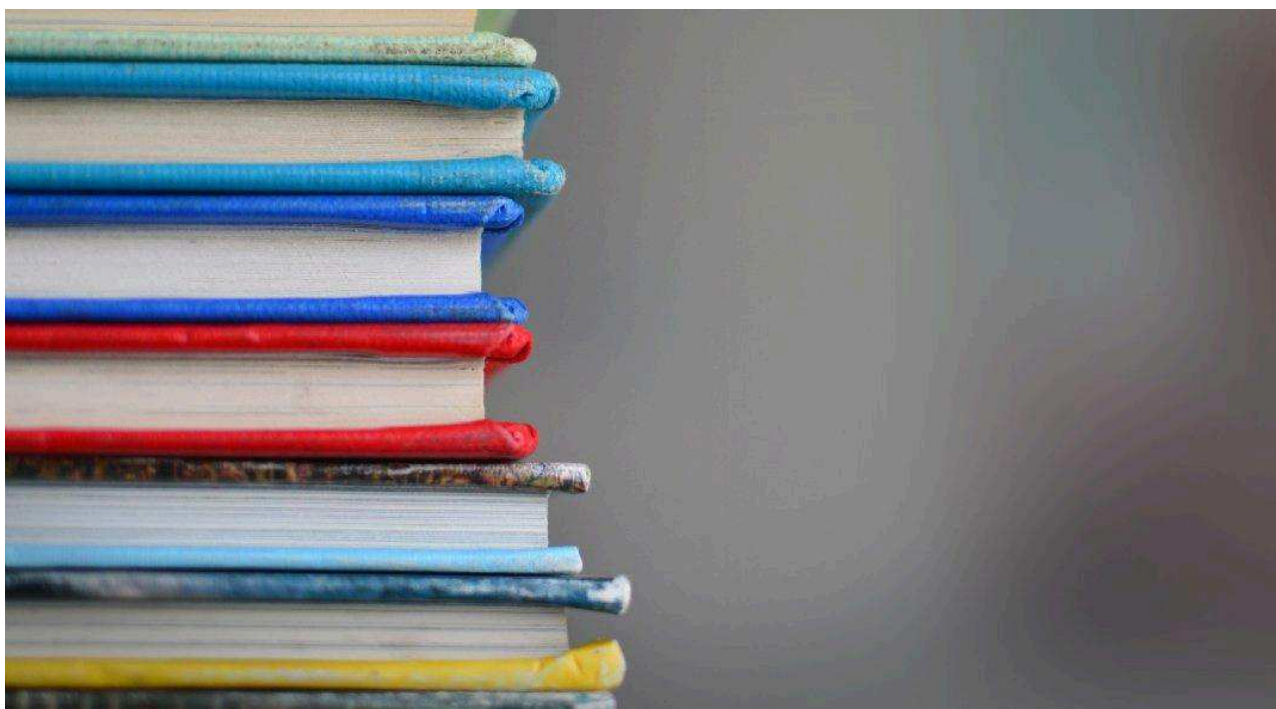
<https://www.aefinfo.fr/depeche/713199-nouveaux-programmes-de-francais-et-maths-les-sy...>

 Elise Le Berre

 8 min read

Nouveaux programmes de français et maths : les syndicats enseignants dénoncent la méthode, la forme et le fond

Exemples de réussite par âge, fréquences des temps d'apprentissage... les nouveaux programmes de français et maths des cycles 1 et 2, qui seront présentés en CSE le 6 juin 2024 et qu'AEF info a pu consulter, "brident les choix pédagogiques des enseignants", dénoncent des syndicats enseignants dans une tribune au *Monde*, le 4 juin. Si un amendement de la Dgescs supprime l'introduction des fractions dès le CP, cela reste "précoce" de les aborder dès le CE1, explique Bruno Rozanès, pour l'APMEP. Ces projets "renforcent aussi le caractère ségrégatif du système scolaire", estime le Snuipp-FSU.



Les projets de programmes de français et mathématiques des cycles 1 et 2 publiés par le CSP ont fait l'objet d'une consultation nationale des personnels de l'éducation.

Dans le cadre du "choc des savoirs" et de la refonte des programmes, destinée à "améliorer l'exigence, la lisibilité et la qualité du cadre des apprentissages", les nouveaux programmes de français et mathématiques des cycles 1 et 2 seront présentés au CSE du 6 juin 2024.

Alors que cette réforme fait l'objet d'une fronde de la part des syndicats enseignants ([lire sur AEF info](#)) et des chefs d'établissements ([lire sur AEF info](#)), le Snuipp-FSU dénonce, avec ces nouveaux programmes, "une offensive d'ampleur contre le premier degré" de la part du ministère. "Guidés par une vision mécanique des apprentissages", ils contiennent en outre "une mise au pas des enseignants", alerte aussi un groupe de syndicats d'enseignants (FSU-Snuipp, SE-Unsa, CFDT Education formation recherche publiques, CGE Educ'action et SUD Education), dans une [tribune](#) au *Monde*.

Des exemples de réussite déclinés par âge

Au cycle 1, le programme de français "répond au premier objectif de l'école maternelle qui porte sur la compréhension et l'usage du langage et de la langue française", indique le document. Ainsi, "au fil des trois années du cycle 1, chaque élève doit acquérir les compétences fondamentales par :

- l'acquisition du langage oral pour s'exprimer et comprendre par l'enrichissement du vocabulaire et le développement des compétences syntaxiques,
- le passage progressif de l'oral à l'écrit, pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture qui est conduit au cours préparatoire".

"L'enseignement du vocabulaire est prioritaire à l'école maternelle", poursuit le projet de programme, qui est structuré en thématiques indiquant les enjeux et les finalités d'enseignement. Les objectifs d'acquisition et des exemples de réussite sont aussi déclinés par âge, "afin de donner des repères qui indiquent les progrès attendus des élèves".

Le programme de maths de cycle 1 est structuré en cinq thématiques : "Découvrir les nombres", "Utiliser les nombres pour résoudre des problèmes", "Explorer les solides et les

formes planes", "Explorer les grandeurs" et "Se familiariser avec les motifs organisés". L'enseignement s'appuie sur les quatre modalités d'apprentissage de l'école maternelle (le jeu, la résolution de problèmes concrets, l'entraînement, la mémorisation) auxquelles s'intègre en mathématiques la manipulation.

Au cycle 2, le programme de français fixe "cinq activités langagières pour construire les fondements de la langue française à l'oral et à l'écrit : "comprendre un énoncé oral, parler en continu, parler en interaction, écrire et lire", et la fréquence des temps d'apprentissage est précisée.

Enfin, au cycle 2, l'enseignement des maths repose "sur une approche menant progressivement du concret à l'abstrait, en passant par la représentation imagée", comme le prévoit la méthode de Singapour. Les fractions sont introduites au cycle 2 : ainsi, au CE1, les élèves comprennent, par exemple, que "les $\frac{3}{8}$ d'un tout correspondent à trois parts lorsque ce tout est partagé en huit parts égales".

Des syndicats dénoncent "la forme, la méthode et le fond"

"Rien ne va dans ces programmes : ni la méthode, ni la forme, ni le fond", dénoncent ces syndicats enseignants dans leur tribune. Sur la méthode, d'abord, ils regrettent le temps trop court entre la lettre de saisine du CSP, le 8 janvier ([lire sur AEF info](#)), et la date prévue de mise en application, pour la rentrée 2024.

Sur le fond, ensuite : ils déplorent des programmes "en rupture avec les valeurs historiques d'un enseignement émancipateur, fondé sur le refus des inégalités scolaires et sociales".

Ces nouveaux programmes, qui "brident les choix didactiques et pédagogiques des enseignants", "rompent aussi avec la notion de cycle où les savoirs à acquérir se font progressivement et différemment d'un élève à un autre". Ce qui risque, selon eux, de générer des écarts pour les élèves en difficulté.

Enfin, ils regrettent que les évaluations nationales standardisées "deviennent l'objectif même de ces programmes".

"Il faut une bonne maîtrise de la numération avant d'aborder les fractions" (APMEP)

Par ailleurs, l'introduction des fractions plus tôt dans les programmes de maths suscite aussi l'opposition des syndicats enseignants : la Dgesc, qui a amendé les programmes entre la version présentée en commission spécialisée des écoles le 29 mai dernier, et celle qui sera étudiée en CSE jeudi, supprime ainsi l'introduction des fractions au CP.

Cette modification "était prévisible", explique Bruno Rozanès, formateur à l'JREM et membre de la commission école-collège de l'APMEP : "le préambule du programme précisait que les fractions étaient abordées au CE1, mais, dans le corps du programme, elles avaient été intégrées dès le CP, alors que Singapour ne les aborde qu'au CE1".

Cela reste toutefois "trop précoce", estime Bruno Rozanès : "il faut une bonne maîtrise du système de numération décimale des entiers avant de pouvoir aborder les fractions, en vue de découvrir l'écriture à virgule". En outre, "l'écriture codée avec des chiffres des fractions suppose une lecture verticale, alors que les enfants de cet âge ont une lecture horizontale".

De plus, "la recherche didactique en mathématiques préconise de ne pas aller trop vite, pour parvenir à maîtriser les différents concepts. Ces programmes tournent complètement le dos aux documents d'accompagnement sur les fractions du ministère de 2016", poursuit Bruno Rozanès. Qui regrette également que ces projets de programmes comportent "énormément d'exemples de réussite, et peu de considérations générales : l'enseignant va être amené à formater les élèves. Entre les exemples de réussite, et les manuels, on transforme l'enseignant en exécutant : selon Jules Ferry, il devrait normalement pouvoir concevoir son cours de A à Z".

Le ministère estime pour sa part que l'apprentissage des fractions et des nombres décimaux "trop tardif", et "la mécompréhension des nombres, et surtout des fractions, expliquent les faibles performances des élèves en début de collège".

Autre amendement apporté par la Dgesc : la suppression de l'utilisation d'un manuel de lecture "conforme aux recommandations scientifiques". Pour rappel, les manuels de lecture au CP seront labellisés dès la rentrée prochaine.

Des programmes "à rebours de ce qu'il faut faire pour l'école" (Snuipp-FSU)

Pour le Snuipp-FSU, qui décrypte ces programmes, ces derniers vont "renforcer le caractère ségrégatif du système scolaire et l'assujettissement des pratiques enseignantes", s'inquiète le syndicat dans un communiqué. "La précocité de certains apprentissages, l'absence d'explicitation et de construction du sens en font des programmes pour un élève-modèle déjà en réussite, issu des classes culturellement favorisées, renvoyant aux marges de la préoccupation scolaire les élèves des milieux populaires", poursuit le syndicat du premier degré, alors que Gabriel Attal assurait au contraire, lors d'un déplacement sur le "choc des savoirs" en mars dernier, vouloir "relancer l'ascenseur social" par ces mesures.

Plus précisément, le Snuipp-FSU estime que le projet de programme de français de cycle 1 "transforme la place de l'école maternelle dans la scolarité et les objectifs d'acquisition de la langue française". Il craint également que "l'école maternelle devienne l'antichambre du CP".

Quant au rôle de l'enseignant, il est "réduit à l'exécution de tâches ou de procédures qui finalement ne nécessiteront peu ou pas de formation".

"Ces programmes sont à rebours de ce qu'il faut faire pour l'école", conclut Guislaine David, qui estime qu'ils vont "complètement réduire l'ambition scolaire".

Generated with Reader Mode